



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR LES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DE BONSECOURS 1 (N° 01285X0080/BSS000JYCF)

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des observations déposées sur le registre dématérialisé.

Les propos non conformes à la charte utilisateur ont été rendus inaccessibles conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Ils sont signalés par la mention « Cette observation a été modérée ».

Ces observations n'ont été ni altérées ni supprimées et elles ont été transmises dans leur intégralité au commissaire enquêteur.

27 observation(s) déposée(s)

27

Je demande à la mairie :

D'agrandir les périmètres de protection

d'étudier et réaliser le plus rapidement , un nouveau captage

Les pollueurs industriels doivent être recherchés et sanctionnés

Des contrôles réguliers doivent être réalisés sur les résidus pesticides et hydrocarbures

Le dossier doit être mis à jour intégrant des analyses d'eaux plus récentes avec l'intégration des nouvelles activités (Amazone et methaniseur)

🕒 Déposée le 12/11/2020 14:47:44 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

26

Habitante de Bonsecours et mère de trois enfants, je me sens concernée par la sécurité pour l'approvisionnement en eau potable de Senlis. Éluée municipale, je connais les responsabilités qui incombent à l'autorité publique.

La pollution du forage de Bonsecours qui perdure depuis des années a été palliée par un filtre à charbon mais elle perdure de façon préoccupante. Le fait que cette source ne dispose pas et n'ait jamais disposé de DUP est très problématique : comment a-t-on pu pendant des années faire boire de l'eau du robinet sans autorisation ? Est-il aujourd'hui raisonnable d'accorder finalement cette DUP à un forage pollué sans résoudre la pollution et faire payer le pollueur ? Est-il raisonnable de ne pas englober dans le périmètre rapproché notamment le site de l'ancienne école élémentaire de Beauval qui va faire l'objet de travaux d'excavation et de démolition construction dans les mois à venir - les risques liés à ce chantier sont-ils pris en compte ? Le permis de démolir/construire a été accordé avant cette enquête publique ; or le site comporte des cavités souterraines ; est-on sûrs que les travaux prévus

ne vont pas affecter la nappe phréatique et la qualité de l'eau ? Et pour le périmètre élargi, n'y inclure ni le méthaniseur ni le site Amazon et ses parkings bétonnés sur de larges surfaces paraît peu responsable voire coupable de négligence caractérisée vis-à-vis de la santé des consommateurs d'eau. Puisqu'on met enfin en place une DUP autant qu'elle ne soit pas de façade et prenne vraiment en compte les zones avérées mais aussi potentielles de risque pour la qualité de LB eau.

Il faudra un nouveau forage à Senlis. Sans tarder et sans pollution. En attendant, si la puissance publique accorde la DUP sur l'ancien forage pollué, elle ne pourra s'exonérer de ses responsabilités sanitaires.

L'extension des périmètres pour une meilleure protection du captage de Bonsecours 1, la poursuite des pollueurs et la mise en service rapide d'un nouveau captage sont indispensables.

🕒 Déposée le 12/11/2020 11:58:31 (RegistreDemat)

👤 Par Sophie Reynal

25

Bonjour,

Il semblerait que le périmètre du captage Bonsecours 1 soit trop petit pour assurer une eau saine et non polluée pour les habitants. Pour des raisons de santé publique évidente et pour protéger ce bien commun qui est l'eau, il paraît judicieux d'agrandir le périmètre de captage pour éviter la pollution des nappes phréatiques. Pour anticiper le manque de ressource en eau de qualité, il s'agirait également d'envisager une nouvelle zone de captage.

En espérant que l'intérêt général l'emporte.

🕒 Déposée le 12/11/2020 09:03:45 (RegistreDemat)

👤 Par Agathe Paoli

24

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Administratrice au sein du ROSO, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations faites au nom de l'association.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Caroline LEMAIRE

📎 Observation Roso Enquête Publique DUP captage eau Bonsecours 1.pdf

🕒 Déposée le 11/11/2020 21:05:34 (RegistreDemat)

👤 Par Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise

23

Il faut augmenter l'extension des périmètres pour une meilleure protection du captage d'eau de Bonsecours 1. Ce qui est également primordiale c'est de trouver et poursuivre les pollueurs. Pour finir il faudrait mettre en service très rapidement un nouveau captage.

🕒 Déposée le 11/11/2020 19:12:09 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

22

ERRATUM

Dans les observations, il a été écrit "Quant aux résidus de pesticides, ne peut-on pas contraindre ou du moins inciter l'agriculteur à renoncer à passer à un mode de culture biologique ? "

Comprenez : Quant aux résidus de pesticides, ne pe...

SUITE...

🕒 Déposée le 08/11/2020 11:30:16 (RegistreDemat)

👤 Par APEBS60

21

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

N'ayant malheureusement pas eu la possibilité de vous rencontrer en raison des mesures restrictives mises en place sur le territoire national, je vous présente mes observations via ce registre dématérialisé.

Selon le rapport de l'hydrogéologue,
des traces d'hydrocarbure ainsi qu'un métabolite de pesticides le 2.6 dichlobenzamide ont été retrouvées dans l'eau potable de Senlis, au niveau du captage de Bonsecours 1.

Valeurs mesurées au dessus de la limite vues dans le rapport de l'hydrogéologue :

tétra+tichloroéthylène (46.03 µg/L -limite à 10µg/L)

agents de surfaces (0.5µg/L à la limite)

2.6 dichlobenzamide (0.11 limite fixée à 0.1)

Cette pollution n'est pas nouvelle puisqu'en 2014, il avait fallu procéder à un assainissement de l'eau avec du charbon actif.

Selon le dossier, l'origine de la pollution n'est cependant toujours pas connue :

pour quelles raisons ? Obstacle technique ? Défaut d'investigation ?

Le dossier indique aussi que le projet ne supprimera pas la pollution mais la limitera, ce qui est plutôt inquiétant : trouver et remédier à la source de pollution aux hydrocarbures n'est-elle pas une mesure complémentaire indispensable ?

Quant aux résidus de pesticides, ne peut-on pas contraindre ou du moins inciter l'agriculteur à renoncer à passer à un mode de culture biologique ? D'autant plus que la loi exige que l'alimentation dans les cantines scolaires soit composée de produits issus de l'agriculture biologique, locale. Cette pollution n'est elle pas l'occasion de prendre pour exemple la commune de Mouans-Sartoux ou de Grande-Synthe ?

Par ailleurs, la zone dénommée "les Portes de Senlis" a connu une urbanisation récente avec la construction d'un méthaniseur, d'un entrepôt Amazon et prochainement l'élargissement du carrefour de la faisanderie. Tous ces projets se situent dans la zone de captage en eau potable de la Nonette et auraient également des impacts sur la qualité de l'eau potable. Ne va-t-on pas vers de nouveaux risques sanitaires avec de telles installations ? A quelle fréquences les analyses de la qualité de l'eau seront faites ? Pourquoi n'y a t-il pas d'analyse microbienne de l'eau alors qu'un méthaniseur se situe sur le territoire de la commune ? Pourquoi n'y a t-il pas en amont des mesures préventives plus strictes imposées aux entreprises (et aux agriculteurs) ?

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces remarques, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Caroline LEMAIRE
Présidente de l'APEBS60

🕒 Déposée le 08/11/2020 11:26:43 (RegistreDemat)

👤 Par APEBS60

20

Objet: enquête d'utilité publique du forage de Bonsecours. Monsieur le commissaire enquêteur, je profite de votre enquête pour vous demander d'agir afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des Senlisiens. En effet , la santé de tous doit rester une priorité c'est pourquoi je vous demande de faire en sorte que que l'extension des périmètres de protection du captage de Bonsecours 1 soient élargis mais également la mise en service rapide d'un nouveau captage. En espérant une prise en compte de mon observation et une réponse favorable à ma demande, veuillez accepter, Monsieur, mes salutations distinguées. Bien cordialement.

🕒 Déposée le 06/11/2020 18:15:24 (RegistreDemat)

👤 Par Fadhila Tebbi

19

Objet : Enquête d'utilité publique Senlis 6, novembre2020
Captage d'eau potable « Bonsecours1 »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Habitant le quartier de Bonsecours à Senlis, je me sens concerné par la qualité de l'eau que nous consommons, ce qui m'a amené à consulter le dossier d'enquête d'utilité publique relatif au captage d'eau de Bonsecours 1

dont la publicité était faite sur les panneaux d'affichage public.

Les documents disponibles sont par nature complexes et pour des citoyens lambda bien difficiles à appréhender. Aussi pour ma part je me suis cantonné aux aspects qualitatifs de ces documents, laissant le soin je l'espère, à des citoyens compétents dans le domaine de commenter les aspects quantitatifs.

Tout d'abord pourquoi cette enquête est - elle lancée si tard alors que le captage date de 1966 et que le Conseil Municipal de Senlis avait voté le lancement de cette procédure en 2011 ?

Les intitulés des documents de présentation de l'enquête sont parfois contradictoires ou incomplets, ce qui ne facilite pas la compréhension :

- L'arrêté de la DDTO indique : la dérivation des eaux ..., les périmètres ..., et l'autorisation de prélèvement

- L'avis au public de la DDTO : l'exploitation du captage..., et les périmètres

- L'affiche d'information au public de la Ville de Senlis visualise principalement les périmètres

- L'avis d'enquête de la ville de Senlis n'évoque seulement que les périmètres.

Ces imprécisions ne favorisent pas la bonne information du public, voire même peuvent le tromper sur l'objectif in fine de cette enquête laissant à penser qu'elle ne porte que sur les périmètres alors que la Déclaration d'Utilité Publique validerait selon son projet, les périmètres mais également l'exploitation du captage dans son état actuel

Concernant le captage et la qualité de ses eaux, ce captage se situe en zone urbaine et proche de zones d'activité source de pollutions potentielles ayant déjà obligées à la mise en place d'une unité de filtration, d'ailleurs apparemment au frais de la communauté alors que l'origine de la pollution et du pollueur avaient semble-t-il été identifiée !

Ce captage est ancien, et n'était pas soumis lors de sa mise en service en 1966 aux risques de pollution apparues ultérieurement, suite à l'urbanisation et à l'arrivée de nouvelles activités en amont de la nappe.

L'eau brute est polluée et n'est rendue consommable que grâce au bon fonctionnement de l'unité de traitement d'eau.

Concernant les périmètres, la zone de protection étendue devrait prendre en compte la zone d'activité Sud de Senlis et l'usine de méthanisation situé en amont de la nappe et dans le sens de l'écoulement des eaux, ainsi que les éventuels impacts de l'autoroute et de la RD.

Cette zone est donc trop restreinte. D'autre part, les activités interdites dans la zone rapprochée devraient, dans la zone étendue, l'être également et non simplement réglementées.

L'article 10 de l'arrêté de déclaration d'enquête offre la possibilité au commissaire enquêteur d'organiser une réunion publique d'information et d'échange. Le contexte sanitaire actuel n'est pas très propice aux réunions publiques mais sachant que le captage objet de l'enquête attend depuis plusieurs d'années sa déclaration d'utilité publique, il n'a y plus urgence. La date de clôture de l'enquête devrait être reportée, ce qui permettrait également à la population de se déplacer pour rencontrer le commissaire et obtenir des informations

Sur la base de ce qui précède et dans le même esprit de bon sens tel qu'exprimé par la chambre d'agriculture de l'Oise, j'émet un avis défavorable sur les propositions de l'enquête en souhaitant, une révision des conditions d'exploitation et de sécurisation de ce captage et préféablement la création d'un nouveau captage dans une zone moins risquée pour la santé des consommateurs.

Cordialement

Michel MOREAU

5 rue de la Boursaude

60300 Senlis

mnec.moreau@orange.fr

 2020 11 06 Reponse MM DUP Captage Bsc1.pdf
 Déposée le 06/11/2020 10:56:09 (RegistreDemat)
 Par MICHEL MOREAU

18

Pendant au moins 9 ans de 2006 à 2015 nous les senlisiens avons bu de l'eau polluée de bonsecours 1. Pas très sympathique pour les senlisiens. Et même les filtres à charbon installés après non pas suffit à nous fournir une eau à 100% propre. Puis l'histoire de Bonsecours 1 était il y a peut être 60 ans un joli petit endroit sans trop de construction autour, mais aujourd'hui Bonsecours 1 est planté au milieu d'un environnement très très dense, faits d'habitations, d'hlm, de centres commerciaux. L'endroit n'est plus si paisible et Bonsecours 1 souffre de cela. L'eau est encore polluée, l'endroit très urbanisé. Il faut prévoir un nouvel emplacement pour Bonsecours 1, dans un endroit éloigné des habitations et tout ce qui va avec. N'oublions pas les pollueurs, il ne faut surtout pas les oublier.

 Déposée le 05/11/2020 22:32:15 (RegistreDemat)
 Par SIOBHAN WELSH

[^ Haut de page](#)

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE SENLIS
Hôtel de Ville
3 Place Henri IV
60300 SENLIS
lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (hors jours fériés)

 **Commissaire enquêteur**

M. Jacques NICOLAS



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE POUR LES PERIMETRES DE
PROTECTION DU CAPTAGE DE BONSECOURS 1 (N°
01285X0080/BSS000JYCF)

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des observations déposées sur le registre dématérialisé.

Les propos non conformes à la charte utilisateur ont été rendus inaccessibles conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Ils sont signalés par la mention « Cette observation a été modérée ».

Ces observations n'ont été ni altérées ni supprimées et elles ont été transmises dans leur intégralité au commissaire enquêteur.

27 observation(s) déposée(s)

17

Bonjour, au vue de la qualité médiocre de notre eau à Senlis, la mise en place rapide d'un nouveau captage ainsi qu'une extension des périmètres pour une meilleure protection du captage de Bonsecours 1 est plus que nécessaire. Les pollueurs doivent être poursuivis.

Cordialement

🕒 Déposée le 04/11/2020 17:03:22 (RegistreDemat)

👤 Par André CORNIBERT

16

Monsieur,

J'ai pris connaissance du dossier DUP du captage de Bonsecours 1.

Il apparait que le captage de Bonsecours 1 est vétuste et situé dans une zone d'habitations et près des zones d'activité ce qui impliquerait des périmètres de protection beaucoup plus grands et difficiles à mettre en place.

D'ailleurs ce captage subit une pollution par des Composes organiques volatils traités temporairement par une station de traitement au charbon actif depuis 2014.(solution couteuse pour la collectivité)

Par ailleurs, il est spécifié que le forage suite à un approfondissement tire son eau de 2 nappes différentes dont l'une est polluée (nappe supérieure)

Ayant dirigé une société de forage d'eau pendant plus de 5 ans, je suis quand même étonné que l'on mette en communication deux nappes différentes dont l'une est polluée avec un risque d'augmentation de la pollution, puisqu'aucune recherche d'origine de la pollution n'est entreprise. (bien que demandée par l'ARS).

En conclusion

Il convient de rechercher et de sanctionner les pollueurs industriels, en continuant les analyses.

Il conviendrait de mettre à jour puisque sauf erreur de ma part, un certain

nombre de documents sont incomplets (nouvelles activités :AMAZON et Méthaniseur non mentionnées), analyses d'eau anciennes
En attendant la réalisation d'un nouveau captage dans un lieu approprié, il convient d'agrandir les périmètres de protection.

En espérant que vous tiendrez compte de ces quelques observations afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée aux senlisiens
Cordialement

Jacques LOTTEAU

🕒 Déposée le 03/11/2020 16:06:00 (RegistreDemat)

👤 Par Jacques LOTTEAU

15

Pour Information

Erreur matérielle dans la pièce 6 du dossier d'enquête à la page 78, il n'y a pas alignement entre les communes citées et les activités recensées donc un décalage qui ne correspond donc pas au fait que la PIC 6000802 soit sur Senlis et le PIC 60015989 soit sur Chamant selon le plan précédent

🕒 Déposée le 03/11/2020 15:31:21 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

14

je demande l'extension des périmètres du captage de Bonsecours et la poursuite des pollueurs

🕒 Déposée le 03/11/2020 11:50:27 (RegistreDemat)

👤 Par sylvette deloire

13

Il faut qu'on trouve le polluant et il faut qu'il paye la dépollution. Et je suis pour 1 agrandissement. Il est bien temps ça fait trop longtemps que ça dure.

🕒 Déposée le 02/11/2020 18:59:46 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

12

Demande de l'exte Des périmètres du captage de Bonsecours et la poursuite

des pollueurs

🕒 Déposée le 01/11/2020 16:48:21 (RegistreDemat)

👤 Par Agnès Herledan

11

Bonjour Monsieur,

les périmètres proposés sont trop petits pour être efficaces compte tenu de la pollution des eaux captées à Bonsecours1 et de l'environnement très urbanisé. Les pollueurs doivent être sanctionnés et les pratiques agricoles mieux contrôlées dans les périmètres. Enfin, les études ne sont pas à jour (2018).

🕒 Déposée le 01/11/2020 15:53:15 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

10

Je demande L'extension des périmètres pour une meilleure protection du captage de Bonsecours 1, la poursuite des pollueurs et la mise en service rapide d'un nouveau captage.

🕒 Déposée le 01/11/2020 13:15:33 (RegistreDemat)

👤 Anonyme

9

Il serait souhaitable que les périmètres de captage de Bonsecours soient étendus et que les pollueurs soient reconnus et sanctionnés...

🕒 Déposée le 01/11/2020 11:07:07 (RegistreDemat)

👤 Par Myriam Vergano

8

Bonjour,

Je souhaite indiqué qu'aux vues des documents proposés, le captage de Bonsecours 1 s'inscrit désormais dans une zone très urbanisée. Il serait donc souhaitable que le périmètre de protection soit élargi afin de prendre en considération l'évolution urbaine du quartier de Bonsecours.

De plus, il apparaît que ce captage est polluée depuis des années et que son rendement baisse fortement. Il semble déraisonnable que l'exploitation de ce captage soit poursuivie.

Il serait préférable qu'un nouveau forage soit effectué et exploité afin de remplacer le captage vétuste de Bonsecours 1.

Enfin, l'origine de la pollution du captage de Bonsecours 1 doit être identifié et les responsables mis devant le fait accompli.

En vous adressant mes plus sincères salutations,
Très Cordialement
Rémi GEOFFROY

🕒 Déposée le 01/11/2020 10:58:00 (RegistreDemat)

👤 Par Rémi GEOFFROY.

^ Haut de page



🏢 Sièges de l'enquête publique

MAIRIE DE SENLIS

Hôtel de Ville

3 Place Henri IV

60300 SENLIS

lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (hors jours fériés)

👤 **Commissaire enquêteur**

M. Jacques NICOLAS



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DECLARATION
D'UTILITE PUBLIQUE POUR LES PERIMETRES DE
PROTECTION DU CAPTAGE DE BONSECOURS 1 (N°
01285X0080/BSS000JYCF)

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des observations déposées sur le registre dématérialisé.

Les propos non conformes à la charte utilisateur ont été rendus inaccessibles conformément à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. Ils sont signalés par la mention « Cette observation a été modérée ».

Ces observations n'ont été ni altérées ni supprimées et elles ont été transmises dans leur intégralité au commissaire enquêteur.

27 observation(s) déposée(s)

7

Il serait souhaitable d'augmenter les périmètres du captage de Bonsecours.
La poursuite des pollueurs

🕒 Déposée le 01/11/2020 10:11:02 (RegistreDemat)

👤 Par Alain Claux

6

Bonjour,

Il semblerait que les perimetres ne soient pas assez grands c est la raison pour laquelle je souhaiterai une extension des perimètres pour une meilleure protection du captage de Bonsecours 1.

Il apparait opportun que les pollueurs soient poursuivis et qu il y ait la mise en service rapide d'un nouveau captage.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Magalie Benoit

🕒 Déposée le 01/11/2020 10:10:36 (RegistreDemat)

👤 Par Magalie BENOIST

5

Le périmètre de protection rapprochée est trop restreint, il devrait inclure la totalité du quartier de bonsecours

Le périmètre de protection éloigné est lui aussi trop restreint et devrait inclure la zone des portes de Senlis

Le rendement du forage est relativement faible et va évoluer dans ce sens dans les années à venir , l' eau de ce forage est polluée au tri et Tetrachlorethylene et nécessite un traitement aux charbons actifs, les besoins en eau potable augmente il est impératif de chercher au plus vite un nouveau forage éloigné des habitations source de pollution de l'eau.

Il serait aussi nécessaire de chercher l'origine de la pollution de l'eau plutôt que de la masquer par un traitement qui peut être perfectible.

🕒 Déposée le 01/11/2020 10:08:35 (RegistreDemat)

👤 Par Veronique Pruvost bitar

4

Bonjour Monsieur,

A la lecture de l'enquête, je note que depuis plus de 15 ans, l'eau potable de bonsecours 1 est polluée au trichloréthylène.

Classé cancérigène probable par le CIRC (groupe 2A) depuis 1995, le trichloroéthylène a été classé en octobre 2012 comme cancérigène avéré (groupe 1) pour l'homme, pour le cancer du rein.

Aussi il me paraît évident que ce captage est très dangereux pour la santé des Senlisiens.

Le trichloréthylène est utilisé en industrie principalement, ne devons nous pas poursuivre les potentiels pollueurs ?

Enfin ce captage est dans un périmètre très urbaniser et industrialiser, le périmètre de protection devrait être beaucoup plus étendu.

J'en arrive à me demander si un nouveau captage ne serait pas la solution pour la santé de tous.

Cordialement
Séverine Saget

🕒 Déposée le 01/11/2020 09:50:42 (RegistreDemat)

👤 Par Séverine Saget

3

Bonjour,

Je souhaite une extension des périmètres pour une meilleure protection du captage de Bonsecours 1. Les pollueurs doivent être identifiés.

Il serait également judicieux de mettre rapidement en service un nouveau captage mieux situé, en zone non urbanisée.

Bien cordialement,

🕒 Déposée le 31/10/2020 15:11:41 (RegistreDemat)

👤 Par Bernard FLEURETTE

2

il faut une extension des périmètres du captage de Bonsecours 1, la poursuite des pollueurs et la mise en oeuvre rapide d' un nouveau captage
La santé de nous tous en dépend

🕒 Déposée le 31/10/2020 11:27:22 (RegistreDemat)

👤 Par BRIGITTE DRILLON

1

Bonjour Monsieur,

les périmètres proposés sont trop petits pour être efficaces compte tenu de la pollution des eaux captées à Bonsecours1 et de l'environnement très urbanisé. Les pollueurs doivent être sanctionnés et les pratiques agricoles mieux contrôlées dans les périmètres. Enfin, les études ne sont pas à jour (2018). Ci joint un mémoire avec contre-propositions qui aidera , je l'espère à mieux protéger nos ressources en eaux et la santé des habitants.

Bien sincèrement,

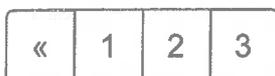
F Paoli

📎 Réponse DUP captage Bonsecours - 27 octobre 2020.pdf

🕒 Déposée le 27/10/2020 16:30:29 (RegistreDemat)

👤 Par François PAOLI

^ Haut de page



🏢 Siègne de l'enquête publique

MAIRIE DE SENLIS

Hôtel de Ville

3 Place Henri IV

60300 SENLIS

lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (hors jours fériés)

👤 Commissaire enquêteur

M. Jacques NICOLAS